



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.12

N° de la demande : 2012-1090

Demande : Extension du profil d'utilisation : nouveau site ou nouvelle culture hôte

Produit : Herbicide Liberty 200 SN

Numéro d'homologation : 25337

Matière active (m.a.) : Glufosinate d'ammonium

N° de document de l'ARLA : 2200256

Contexte

L'herbicide Liberty 200 SN est homologué pour être utilisé dans tout le Canada sur le maïs tolérant le glufosinate d'ammonium et pour être utilisé sur le canola et les graines de soja tolérant le glufosinate d'ammonium dans l'Est du Canada et en Colombie-Britannique.

La présente demande a pour objet de modifier l'étiquette de l'herbicide Liberty 200 SN (numéro d'homologation 25337) afin d'inclure l'utilisation sur les graines de soja tolérant le glufosinate d'ammonium cultivées dans les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta).

Évaluation des propriétés chimiques et évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale ni aucune évaluation des propriétés chimiques ne sont requises pour la présente demande.

Évaluation sanitaire

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'était nécessaire en vue de modifier l'étiquette de l'herbicide Liberty 200 SN afin d'inclure l'utilisation sur les graines de soja tolérant le glufosinate d'ammonium cultivées dans les provinces des Prairies, puisque les données des essais sur le terrain dont on dispose concernant cette culture étayent l'utilisation au Canada. Par conséquent, l'utilisation de l'herbicide Liberty 200 SN sur les graines de soja tolérant le glufosinate d'ammonium cultivées au Canada ne devrait entraîner d'augmentation de l'exposition alimentaire ni de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de la population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation de la valeur

Les renseignements sur la valeur présentés aux fins d'examen, notamment une justification scientifique, appuient l'extension du profil d'utilisation de l'herbicide Liberty 200 SN aux graines de soja tolérant le glufosinate d'ammonium cultivées dans les provinces des Prairies.

Conclusion

À la suite de l'examen des données disponibles, l'extension du profil d'utilisation figurant sur l'étiquette de l'herbicide Liberty 200 SN à l'utilisation sur les graines de soja tolérant le glufosinate d'ammonium dans les provinces des Prairies a été approuvée.

References

PMRA

Document

Number

Reference

2170136: 2012, Liberty 200 SN Herbicide: Use Expansion to Include Application in Soybean Grown in the Prairie Provinces. DACO 10.1, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.3.1, 10.3.2;

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.